

# LES DÉCHÈTERIES

## DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

 **DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS**

### LES HORAIRES

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI (particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1 <sup>ER</sup> MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

\* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

\*\* Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

### LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- > Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- > J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage pour respecter les horaires de fermeture.
- > Je trie mes déchets par type et par matière.
- > Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- > J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m<sup>3</sup> par jour et 6m<sup>3</sup> par semaine).

### DÉCHETS ACCEPTÉS

							
Déchets verts	Gravats et terre	Mobilier	Bois	Ferraille	Cartons	Lampes et ampoules	Peintures et solvants
							
Amiante	Batteries et piles	Déchets électriques et électroniques	Extincteurs	Textiles* Chaussures	Huiles (vidange/friture)	Pneus des particuliers sans jantes	Déchets non valorisés

**Attention :** le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmé, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.



\* Tous les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie peuvent être déposés dans une borne à textiles pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Trouver une borne sur <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dappoit>



**MOUEN**  
Rue verte - Parc d'activités des Rives de l'Odon

**BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE**  
RD 83 Le Bas des Prés

**BRETTEVILLE-SUR-ODON**  
ZA de la Grande Plaine Rue de la Vallée

**FLEURY-SUR-ORNE**  
Rue des Carriers

**LOCAUX RÉEMPLOI**

**OUISTREHAM**  
ZA du Maresquier

**COLOMBELLES**  
ZA Lazzaro Rue Jean Monnet

**Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne. **Seulement 25 % peuvent être valorisés.**

Déposés en déchèterie, ils sont triés par matière et empruntent différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont valorisés.**

**Pour les valoriser à 100%, redonnez vie à vos encombrants !** Pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier, ou locaux réemploi.



### LES LOCAUX RÉEMPLOI

**4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse)** pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2020, **21 tonnes d'objets** ont ainsi été sauvées de la destruction.



+ d'infos sur [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) rubrique déchets

